

ABI BOIS

ASSOCIATION BRETONNE INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS

9 Rue de Suède
35200 RENNES

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES CEDEX

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ABIBOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ABIBOIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels concernant les événements survenus postérieurement à la clôture, relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'élément particulier à porter à votre connaissance. Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre conseil d'administration arrêté le 15 avril 2020 et dans les autres documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES,
le 10 juin 2020

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



Représentée par :

Patrice LUCE

Commissaire aux Comptes

ABI BOIS

ASSOCIATION BRETONNE INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS

9 Rue de Suède
35200 RENNES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SAS GEIREC

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes*

**276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES CEDEX**

ASS. ABIBOIS

9 Rue de Suède

35200 RENNES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	568	568				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	372	372				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	45 225		45 225	45 225		
	Constructions	384 872	28 651	356 222	373 332	17 110	4.58
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 289	11 346	16 943	8 623	8 321	96.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	15		15	23	8	33.32	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 716	1 616	100	1 716	1 616	94.17	
Total I	461 058	42 553	418 505	428 918	10 413	2.43	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	16 373		16 373	44 056	27 683	62.84
	Autres créances	345 501	10 344	335 158	676 406	341 248	50.45
Valeurs mobilières de placement				306	306	100.00	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	121 678		121 678	16 904	104 774	619.82	
Charges constatées d'avance (3)	6 388		6 388	6 241	147	2.36	
Total III	489 940	10 344	479 597	743 913	264 316	35.53	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	950 998	52 897	898 102	1 172 831	274 730	23.42	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	272 754	265 488	7 267	2.74		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 158	7 267	6 108	84.06		
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	67 214	73 564	6 350	8.63			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	341 127	346 318	5 191	1.50			
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	13 000		13 000			
	Provisions pour charges	45 452	43 143	2 309	5.35		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III	58 452	43 143	15 309	35.48			
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	316 656	333 967	17 312	5.18		
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 717	23 637	5 080	21.49		
	Dettes fiscales et sociales	74 459	80 051	5 592	6.99		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	6 294	6 364	69	1.09		
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	72 396	339 351	266 955	78.67		
	Total IV	498 523	783 370	284 847	36.36		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		898 102	1 172 831	274 730	23.42		

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

426 127 444 019

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

SAS GEIREC

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS CAFEX **Commissaire aux comptes**

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	218 373		179 423		38 950	21.71
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	476 302		500 658		24 357	4.86
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 765		7 146		1 381	19.32
Collectes						
Cotisations	76 691		71 239		5 453	7.65
Autres produits	5		2		3	176.60
Total I	777 136		758 468		18 668	2.46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	306 290		306 619		329	0.11
Impôts, taxes et versements assimilés	14 045		16 211		2 166	13.36
Salaires et traitements	297 646		305 373		7 727	2.53
Charges sociales	101 291		111 448		10 157	9.11
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 755		11 243		13 512	120.18
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 653				12 653	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	7 605		459		7 146	NS
Total II	764 284		751 353		12 932	1.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 852		7 115		5 737	80.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 130 470
95 442

SAS GEIREC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		414		57	357	627.79
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		4			4	
Total V		418		57	361	634.22
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 616			1 616	
Intérêts et charges assimilées		4 890		4 815	75	1.56
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		6 506		4 815	1 691	35.11
2. Résultat financier (V-VI)		6 088		4 758	1 330	27.95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		6 763		2 357	4 407	186.98
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 167		2 690	1 523	56.61
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 357		2 662	3 696	138.85
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		7 525		5 352	2 173	40.60
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		122		442	320	72.43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8			8	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		13 000			13 000	
Total VIII		13 129		442	12 688	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 605		4 910	10 515	214.15
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		785 078		763 876	21 202	2.78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		783 920		756 610	27 310	3.61
Solde intermédiaire		1 158		7 267	6 108	84.06
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		1 158		7 267	6 108	84.06

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 898 101.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 777 135.94 Euros et dégageant un excédent de 1 158.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas relevé d'événements significatifs à la clôture de l'exercice.

Toutefois, il est à noter que la crise sanitaire et économique liée au COVID 19 est née en 2020, après la date de clôture. Les incidences possibles sur les comptes de l'Association ne sont pas mesurables à la date du présent arrêté des comptes.

Les comptes annuels présentés au 31.12.2019 sont donc établis sur le principe de la continuité d'exploitation.

Cependant, dans le cas où cette crise perdurerait, des impacts significatifs apparaîtraient alors sur l'activité, la trésorerie et donc la santé financière et économique de l'Association.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

SAS GEIREC

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	940		
TOTAL	940		
Terrains	45 225		
Constructions sur sol propre	256 275		
Installations générales agencements aménagements des constructions	125 443		3 154
Installations générales agencements aménagements divers			2 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 645		10 711
TOTAL	442 588		15 965
Autres participations	23		
Prêts, autres immobilisations financières	1 716		
TOTAL	1 739		
TOTAL GENERAL	445 267		15 965

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			940	940
TOTAL			940	940
Terrains			45 225	45 225
Constructions sur sol propre			256 275	256 275
Installations générales agencements aménagements constr.			128 597	128 597
Installations générales agencements aménagements divers			2 100	2 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		166	26 189	26 189
TOTAL		166	458 387	458 387
Autres participations		8	15	15
Prêts, autres immobilisations financières			1 716	1 716
TOTAL		8	1 731	1 731
TOTAL GENERAL		174	461 058	461 058

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	940			940
Constructions sur sol propre	3 577	8 534		12 111
Installations générales agencements aménagements constr.	4 809	11 730		16 539
Installations générales agencements aménagements divers		172		172
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 022	4 318	166	11 174
TOTAL	15 408	24 755	166	39 997
TOTAL GENERAL	16 349	24 755	166	40 937

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	8 534				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 730				
Instal.générales agenc.aménag.divers	172				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 318				
TOTAL	24 755				
TOTAL GENERAL	24 755				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	265 488	7 267		0	272 754
Réserves :					
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 267	7 267	1 159	0	1 158
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	73 564			6 350	67 214
Provisions réglementées					
TOTAL I	346 318		1 159	6 350	341 127

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	43 143	2 309			45 452
Autres provisions pour risques et charges		13 000			13 000
TOTAL	43 143	15 309			58 452

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		1 616			1 616
Autres provisions pour dépréciation		10 344			10 344
TOTAL		11 960			11 960
TOTAL GENERAL	43 143	27 269			70 412
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		12 653			
financières		1 616			
exceptionnelles		13 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 716	1 716	
Autres créances clients	16 373	16 373	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	615	615	
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	305	305	
Divers état et autres collectivités publiques	340 901	340 901	
Débiteurs divers	3 679	3 679	
Charges constatées d'avance	6 388	6 388	
TOTAL	369 979	369 979	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	67	67		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	316 589	17 640	73 267	225 682
Fournisseurs et comptes rattachés	28 717	28 717		
Personnel et comptes rattachés	35 193	35 193		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 868	32 868		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 554	5 554		
Autres impôts taxes et assimilés	844	844		
Autres dettes	6 294	6 294		
Produits constatés d'avance	72 396	72 396		
TOTAL	498 523	199 574	73 267	225 682
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 378			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Bâtiment	Linéaire	30 ans
Agencements-Aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Honoraires Aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau & Informat	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	342 917
Total	342 917

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 189
Dettes fiscales et sociales	50 289
Autres dettes	6 158
Total	62 702

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 388
Total	6 388
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	72 396
Total	72 396

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Animation filière	81 209
Action construction	144 658
PEI Sylviconnect Région	10 000
PEI Sylviconnet Feader	40 000
Animation bois et territoires	113 276
Animation bois chauffage	78 000
DYNACOB	9 159
Total	476 302

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 858 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 858 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	316 589
Total	316 589

L'emprunt souscrit auprès du Crédit Coopératif est garanti par un privilège de prêteur de deniers d'un montant de 280 000 € ainsi que par une hypothèque complémentaire d'un montant de 36 589 €

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Les engagements ont été constatés sous forme de provision pour la totalité des droits acquis au 31.12.2019.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			45 452

Provisions et charges à payer pour indemnités de départ à la retraite.

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- méthode de calcul : retrospective prorata temporis
- taux d'actualisation 2.25 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Offre co data High	30	77180000
- Rbt parts sociales	7	77180000
- Facturation 2018	130	77200000
- Rbt urssaf	64	77200000
- Prise en charge Hattais 2018	47	77200000
- Charges 2016/2017/2018 allée du Bâtiment	889	77200000
Total	1 167	
Charges exceptionnelles		
- CB erreur	27	67120000
- Location 2018	80	67200000
- Avoir 2018	15	67200000
Total	122	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges

Nature	Montant
Rbt formations 2019	3 130
Avantages en nature véhicules	2 635
Total	5 765